

DÉCOUVRIR, INVENTER, INNOVER EN SCIENCES SOCIALES. INTRODUCTION GÉNÉRALE

Marion Lemoine-Schonne et Magali Watteaux

La question est régulièrement posée aux chercheurs : « Qu’avez-vous découvert? ». Si le grand public peut généralement citer sans peine quelques grandes découvertes scientifiques en physique ou en médecine, rares sont les références aux découvertes et inventions en sciences humaines et sociales (SHS). Et pour cause : le chercheur *en sciences sociales* n’est ni un chasseur de trésors partant à la découverte de reliques disparues, ni un naturaliste identifiant une espèce végétale ou animale jusqu’alors inconnue, ni un astrophysicien découvrant tel astre stellaire lointain. La notion d’invention paraît, quant à elle, *a priori* assez éloignée des SHS tant elle est rattachée à l’idée d’invention technique ou technologique, plus proche du monde des brevets et des sciences « exactes » que des disciplines de l’analyse du monde social. Enfin, s’il s’agit d’un mot récent, qui ne fait l’objet que d’une courte mention dans l’*Encyclopédie* de Diderot et d’Alembert¹, le terme « innovation » est désormais omniprésent. Devenu un véritable mantra des institutions pilotes de la recherche, alors même que les chercheurs en sciences sociales qualifient rarement leurs recherches d’innovantes, que revêt ce maître-mot d’innovation?

Dans ce contexte, les réflexions sur la découverte et l’invention sont clairement reléguées au second plan, effacées ou incluses dans celles sur l’innovation. D’après le philosophe Pierre-Damien Huyghe², l’injonction à l’innovation nous entraîne vers un « débordement

1 « (*Gouvernement politique*) nouveauté, ou changement important qu’on fait dans le gouvernement politique d’un état, contre l’usage & les règles de sa constitution. Ces sortes d’*innovations* sont toujours des difformités dans l’ordre politique ». Diderot Denis, Le Rond d’Alembert Jean, « Innovation », in *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, exemplaire Mazarine, vol. VIII, 1765, p. 755, [<http://enccra.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v8-2481-0/?query=innovation>].

2 Voir sa contribution dans ce volume.

systémique », citant le philosophe Bernard Stiegler qui définit l'innovation comme le fait d'adopter une position qui est celle de la technoscience, c'est-à-dire une position qui fait corps avec le caractère injonctif de l'innovation, qui consiste à ne jamais s'en tenir à la description des processus, mais au contraire à toujours être dans la modification de ceux-ci. Ainsi, l'innovation n'aurait pas pour finalité la création de neuf au stade du résultat, mais au cours du processus. Cette réflexion vise à distinguer quelle sorte de nouveauté est validée au titre de l'innovation. Que provoque-t-elle sur le plan épistémique et/ou sociétal? Sur ces dimensions sémantiques, la conclusion de Christian Le Bart, en fin d'ouvrage, éclairera la diversité des sens de cette notion après avoir recueilli les témoignages des auteurs.

En pratique, on constate, de manière générale, depuis les années 1990 et en lien avec les débuts de l'« économie de la connaissance » dans les pays nord-occidentaux, une multiplication des politiques d'innovation dans tous les domaines, notamment économique et technologique (l'« optimisme *high-tech* »), par des dispositifs d'aides, de financements, d'incitations diverses, à tous les échelons (national, régional, supranational). La traduction de ce phénomène dans les organismes de financement de la recherche aussi bien que dans les pôles scientifiques et éditoriaux est massive : les études et ouvrages sur l'innovation sont innombrables, abordant ce phénomène sous toutes ses coutures. Comme l'écrit le sociologue Gérard Gaglio : « l'ensemble des disciplines des sciences sociales s'intéresse à l'innovation³ ». Pour citer quelques exemples, la « sociologie de l'innovation » étudie les conditions socio-économiques d'apparition et de diffusion de nouvelles idées, pratiques ou technologies au sein de la société⁴; l'histoire des sciences et des techniques croise de manière dynamique deux approches – l'étude des trajectoires historiques des connaissances scientifiques et l'analyse sociologique de l'émergence, du développement et de l'impact sociétal des techniques –; la « géographie de l'innovation » s'intéresse aux lieux de la science et de l'innovation et à l'influence des dimensions géographiques sur la production, la circulation et le partage des innovations. On notera cependant que les recherches et publications sur l'innovation scientifique dans le cadre de la recherche en sciences humaines et sociales demeurent très rares⁵.

3 Cité dans Flocco Gaëtan, « Gérard Gaglio, *Sociologie de l'innovation* », *La Nouvelle Revue du travail*, vol. 3, 2013, [https://doi.org/10.4000/nrt.1165].

4 Voir en particulier les travaux de Michel Callon et de cette école sociologique.

5 Voir en particulier Dogan Mattei et Pahre Robert (dir.), *L'innovation dans les sciences sociales. La marginalité créatrice*, Paris, Presses universitaires de France, 1991; ou, plus

Il ne saurait donc être question, ni, à nos yeux, souhaitable, de résumer ni même d'évoquer l'ensemble de ces recherches dans le cadre de cette modeste introduction. Par ailleurs, le point de vue du présent ouvrage est autre. Il ne s'agit pas de livrer une analyse exhaustive du thème, mais d'offrir un éclairage réflexif, en donnant la parole aux principaux intéressés, les chercheurs, pour raconter l'exercice de leur métier, tantôt confrontés à la difficulté d'identifier leurs propres découvertes, tantôt inventeurs ou chercheurs innovants reconnus comme tels par leurs pairs ou par certains publics. C'est bien là l'enjeu de ce troisième opus de la collection « Métier de chercheur-e » : montrer en quoi consistent les découvertes, inventions et innovations en sciences sociales au travers d'autoportraits saisis sous la forme d'entretiens avec des chercheurs, ainsi que de quelques contrechamps plus analytiques.

EXPLORATION DISCIPLINAIRE ET INTERDISCIPLINAIRE DE QUELQUES QUESTIONS ESSENTIELLES

Ces notions de découverte, d'invention et d'innovation soulèvent une multitude de questions sur leur nature même et leur dimension disciplinaire, mais également sur les processus sous-jacents, les acteurs et actants, et leur impact sur la société et la science. Quelle place occupent les processus de découverte et d'invention dans le métier de chercheur? Guident-ils le travail? Les collaborations des chercheurs? Leurs méthodes? Découvrir est-il une fin en soi, à l'heure où les défis sociétaux majeurs (changements environnementaux globaux, comme le changement climatique, par exemple) relèvent davantage de la structuration politique et économique que du besoin d'augmentation des connaissances? Quelles sont la nature et la fonction des découvertes en sciences humaines et sociales à l'heure de l'IA et de l'exponentielle masse de nouvelles données rendues continuellement disponibles? Faire sens en sciences humaines et sociales passe-t-il, de nos jours, par des découvertes et des inventions? *Quid* du rôle et des conséquences des injonctions à l'innovation?

Dans ce foisonnement d'interrogations, nous nous risquons ici à une certaine mise en ordre. Commençons par la plus immédiate : quelles sont les spécificités disciplinaires de ces découvertes, inventions et innovations? La variabilité disciplinaire est en effet intéressante à observer. Quand un juriste parle d'invention, il peut

bref et ciblé, Corneloup Jean, « Comment est abordée la question de l'innovation dans les sciences sociales? », *Revue de géographie alpine*, vol. 97, n° 1, 2009, [<https://doi.org/10.4000/rga.828>].

se référer à la création de nouveaux principes juridiques ou à l'adaptation des lois existantes pour répondre à des défis contemporains. Pour les historiens, le processus de découverte peut inclure la mise au jour de nouveaux documents historiques ou la réinterprétation de sources textuelles déjà connues et largement analysées. Enfin, en dernier exemple, derrière l'évidence de la notion de découverte archéologique, comment qualifier l'absence de découverte de vestiges à certains endroits? Ainsi, la caractérisation de ces concepts varie selon les spécificités de chaque champ disciplinaire, ce que la diversité des profils des chercheurs réunis dans cet opus permet d'illustrer.

Une fois posée la nature de ces découvertes-inventions-innovations, se pose la question des ressorts : de quoi procèdent-elles? Cette simple interrogation en amène de multiples autres, sur la part de l'individu et du collectif, le rôle des marges et croisements disciplinaires, de l'environnement scientifique, technologique (*l'instrumentum*) et sociétal (mondialisation de la recherche, injonctions institutionnelles à l'innovation, surgissement des IA, besoins et enjeux sociaux émergents...), etc. Par exemple, et non des moindres, il a déjà été montré, entre autres par Karl Deutsch, John Platt et Dieter Senghaas, que l'interdisciplinarité joue un rôle crucial dans le processus d'innovation en sciences sociales⁶. Les frontières entre les disciplines sont souvent des zones de fertilité intellectuelle où de nouvelles idées émergent, soulignant ainsi l'importance de la collaboration entre différentes branches du savoir. C'est d'ailleurs un levier classiquement actionné par les institutions pilotes de la recherche, comme on le lira dans l'entretien avec les représentantes de la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires (MITI) au CNRS ou avec le programme « Disciplines rares » porté par le MESR. À l'opposé, le rôle du hasard, voire de l'erreur, dans la découverte – la « sérendipité » – est également exploré ; à néanmoins considérer à l'aune de cette phrase de Pasteur : « Souvenez-vous que dans les champs de l'observation, le hasard ne sert que les esprits préparés⁷ ». En archéologie, dans une version plus prosaïque, on a

6 Cités dans Dogan Mattei et Pahre Robert, « Qu'est-ce que l'innovation dans les sciences sociales ? », in Dogan Mattei et Pahre Robert (dir.), *L'innovation dans les sciences sociales*, Paris, Presses universitaires de France, Paris, 1991, p. 21-32.

7 Extrait du discours prononcé par Louis Pasteur à Douai, le 7 décembre 1854, à l'occasion de l'installation solennelle de la Faculté des lettres de Douai et de la Faculté des sciences de Lille. Voir Germain Jean-Yves, « Provoquer l'avenir avec la sérendipité intentionnelle », *Innovation et Sérendipité. La sérendipité moteur de créativité et d'innovation en entreprise*, 6 janvier 2019, [<https://innovationetserendipite.wordpress.com/category/innovation-et-serendipite/>].

coutume de dire qu'« on ne trouve que ce que l'on cherche » ! Sur ces questions, l'enjeu de la pérennité du financement public de la recherche fondamentale est tout à fait crucial, bien que cet aspect n'apparaisse qu'en filigrane dans les témoignages des acteurs du monde de la recherche française dans cet ouvrage.

La question de la part entre la créativité individuelle et le rôle du collectif est également centrale et les réponses sont aussi variables que nuancées. L'image du génie solitaire qui invente un dispositif, élabore une théorie intellectuellement innovante ou découvre l'incompris sur le mode de l'« Eurêka » irrigue notre imaginaire collectif. Pourtant, y compris en ce qui concerne les inventions technologiques, cette idée du génie solitaire visionnaire est souvent éculée, au profit d'une communauté de chercheurs contribuant collectivement aux avancées scientifiques. Les grandes innovations ne naissent pas *ex nihilo*, mais sont le résultat d'un travail d'équipe, plus ou moins visible et rendu visible, et/ou de la convergence de multiples initiatives individuelles. Les chercheurs ont-ils toujours conscience de ces emprunts et des dettes qu'ils contractent ? Avant qu'une innovation ne voie le jour, plusieurs étapes sont souvent nécessaires, pouvant inclure la remise en question des paradigmes existants, l'exploration de nouvelles sources ou concepts et la confrontation aux obstacles et aux freins à la découverte. Ces antécédents deviennent parfois de véritables « sentiers de dépendance », concept proposé par les théoriciens de l'innovation pour définir des « effets de filières et de systèmes » qui ont favorisé ou conditionné l'apparition de telle innovation⁸ (par exemple, les claviers AZERTY et QWERTY découlent des anciennes machines à écrire).

Cette dynamique entre innovation individuelle et collective joue donc un rôle crucial dans la manière dont les idées novatrices émergent et les découvertes adviennent au sein de la communauté académique. Pour autant, il ressort également que la créativité propre à tel ou tel chercheur, ou à tel projet de recherche, reste un moteur d'invention, d'innovation et de découverte. Elle peut s'exprimer aussi dans une proposition intellectuelle originale d'agencement des données et informations. On sait d'ailleurs qu'un certain nombre d'innovations technologiques ne procèdent pas d'un besoin économique rationnel, mais d'un désir ou rêve d'enfant, d'une soif d'exploit, ou simplement par goût du sport et/ou du luxe ! Les neurobiologistes

8 Dortier Jean-François, « Les bouillons de culture », *Les grands dossiers des sciences humaines*, n° 38, 2015, p. 11-13. Weinberg Achille, « Vocabulaire de l'innovation », *Les grands dossiers des sciences humaines*, n° 38, 2015, p. 72-75.

explorent l'expression spatiale de la créativité dans le cerveau (ce ne sont pas les mêmes processus mentaux que la pensée analytique) et les psychologues ont conceptualisé la « pensée divergente » (*think different*), en opposition à la « pensée convergente », pour caractériser la très grande flexibilité intellectuelle de certaines personnes (capacité de changer de point de vue et de voir les choses sous un nouvel angle), bref, une sorte de hors-piste intellectuel qui peut *de facto* favoriser l'invention, la découverte et l'innovation⁹. Ces travaux concourent à mettre en lumière la réalité de cette dimension très personnelle, voire biologique, qu'on ne saurait occulter derrière un collectif très valorisé à raison, mais qui n'explique pas tout. C'est ce qui ressort de certaines expériences relatées dans cet ouvrage.

En raison de cette dimension collective, les découvertes, inventions et innovations en sciences sociales sont plus incrémentales que révolutionnaires. Les premières qualifient les changements dans la continuité, par petites touches, variations, mais qui peuvent finir par changer les choses en profondeur. Ces affinements sont au cœur de ce que Thomas Kuhn appelle la « science normale », qui progresse par apports successifs¹⁰. Les secondes qualifient ce qu'on appelle des « innovations de rupture » (par exemple, l'ampoule et la voiture sont de ce registre ; on ne revient alors plus en arrière, du moins à moyen terme) ; elles ont la préférence des grands financeurs, comme le European Research Council (financements de *breakthrough projects*). Cependant, la frontière entre les deux est mince. Comme l'écrit l'économiste spécialiste de l'innovation, Marc Giget : « les grandes innovations ne surgissent pas de rien : elles rassemblent et regroupent des apports multiples avant de les porter à un stade supérieur de synthèse créative¹¹ ». Mais à la fin, les inventions et innovations remplacent-elles l'« ancien », selon un processus de « destruction créatrice » tel qu'il fut théorisé par l'économiste Joseph Schumpeter¹²? C'est d'ailleurs le sens de la définition du verbe « innover » dans les dictionnaires : « Introduire quelque chose

9 *Ibid.*

10 Kuhn Thomas, *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago, University of Chicago Press, 1962 ; *La structure des révolutions scientifiques*, trad. Laure Meyer, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1983.

11 « Les gens aspirent au progrès, pas à l'innovation. Rencontre avec Marc Giget », entretien, *Les grands dossiers des sciences humaines*, « Innovation et créativité », n° 38, mars-mai 2015, p. 36-37.

12 L'innovation et le progrès technique sont le moteur d'évolution du système capitaliste en entraînant la disparition des entreprises les moins productives. Voir Schumpeter Joseph, *Capitalism, Socialism and Democracy*, New York, Harper & Brothers, 1942 ; *Capitalisme, socialisme et démocratie*, trad. Gaël Fain, Paris, Payot, 1951.

de nouveau pour remplacer quelque chose d'ancien ». Il dérive d'*innovare* qui signifie « renouveler » en bas latin. On peut au moins souligner que, pourtant, beaucoup d'innovations coexistent sans se substituer les unes aux autres, y compris pour les innovations technologiques : nos sociétés sont pleines de technologies et objets anciens *et* récents¹³. C'est d'autant plus vrai pour le savoir en sciences sociales, qui est largement d'ordre cumulatif.

On comprend mieux pourquoi le terme d'innovation entretient un rapport si étroit avec la notion de progrès, au point que les deux semblent aujourd'hui confondus dans de nombreux discours. Une innovation serait parée de toutes les vertus et ne peut être accueillie que de manière positive. Du moins dans le domaine de la science académique, cela se vérifie implacablement et régulièrement. Et l'on observe que les chercheurs sont encouragés par leurs institutions à développer des « innovations sociales », c'est-à-dire qui impliquent qu'une découverte, un nouveau concept ou une nouvelle méthode aient un impact sur la société, sous-entendu, forcément, un impact utile et bienfaisant. Or, cette généralisation des appels à innover dans le monde de la recherche ne s'est pas encore traduite, ou si peu, par une adaptation du financement de l'innovation aux SHS. En effet, la plupart des dispositifs de soutien à la recherche innovante sont construits, aujourd'hui encore, sur des séquences qui ne parlent pas aux SHS (identification des verrous technologiques que l'innovation permettrait de lever, preuves apportées par un modèle expérimental et positiviste, justification des retombées économiques et sociétales de l'innovation).

Cette « utilité sociale » amène à poser la question de la réception et de l'évaluation des découvertes, inventions et innovations par les pairs et la société. Qui reconnaît et évalue ce qui est innovant et ce qui ne l'est pas ? Les chercheurs ont-ils eux-mêmes conscience d'innover ou d'inventer ? Mais aussi : combien de temps faut-il pour qu'une innovation s'impose comme telle ? Qui assure la diffusion d'une innovation scientifique (intellectuelle ou technique) dans le champ sociétal (médiateurs) ? Le rôle des pairs et des institutions pilotes de la recherche est ici essentiel. Les premiers sont les plus importants, comme l'ont rappelé Mattei Dogan et Robert Pahre¹⁴, en

13 Edgerton David, *Quoi de neuf ? Du rôle des techniques dans l'histoire globale*, Paris, Le Seuil, coll. « L'Univers historique », 2013.

14 Dogan Mattei et Pahre Robert, « 1 – Qu'est-ce que l'innovation dans les sciences sociales ? », in Mattei Dogan et Robert Pahre (dir.), *L'Innovation dans les sciences sociales*, Paris, PUF, coll. « Sociologies », 1991, p. 21-32 ; p. 26 : « Seul un spécialiste d'un secteur donné peut définir ce qui a un caractère novateur dans son domaine ».

raison de la variation disciplinaire ou subdisciplinaire évoquée *supra*. Pour autant, la reconnaissance de l'innovation est souvent influencée par des facteurs externes tels que les tendances académiques ou les exigences institutionnelles. C'est pour cette raison que les découvertes, inventions ou innovations reconnues par des pairs n'ont pas toujours de correspondance dans la sphère de reconnaissance institutionnelle. Ainsi, découvrir, inventer ou innover n'est pas toujours – étonnamment?! – un gage de succès (immédiat ou prochain) dans une carrière, du moins tant que cette reconnaissance n'est pas médiatisée au-delà du chercheur ou de son cercle académique rapproché. On peut même pointer du doigt des effets néfastes et pervers à vouloir survaloriser en particulier l'innovation, selon le même mécanisme que la course aux publications dénoncée depuis plusieurs années sous l'expression *publish or perish*. Michel Blay a par ailleurs montré comment la course à l'innovation technologique pour tenir son rang face à la concurrence pousse à la surconsommation, à l'épuisement des ressources naturelles et des hommes, et que la course aux innovations sociales augmente trois risques, celui de la récupération, de l'instrumentalisation, de la banalisation¹⁵.

DES RÉPONSES AUX MULTIPLES TONALITÉS : TÉMOIGNAGES ET ANALYSES

Les sens revêtus par les processus d'invention, de découverte et d'innovation dépendent du profil des chercheurs selon leur discipline (ici sur un spectre particulièrement large), l'avancement dans leur carrière, leur âge, leur situation institutionnelle (chercheurs CNRS, enseignants-chercheurs à l'Université ou dans les grandes écoles, ou encore chercheurs « hors les murs »), leur porosité aux enjeux de la société civile, mais aussi selon la conscience qu'ont les chercheurs eux-mêmes de découvrir, d'inventer et/ou d'innover, ce qui ne va pas toujours de soi et nécessite une certaine réflexivité. Cette dernière est d'autant moins évidente qu'il peut paraître presque présomptueux de dire « j'ai découvert », « j'ai inventé » ou « je suis innovant » lorsqu'on est un artisan-chercheur parmi d'autres au sein des nombreux chantiers collectifs où s'érigent les savoirs partagés depuis au moins deux siècles (depuis la constitution des disciplines académiques). Pourtant, l'avancée des recherches en sciences sociales se fait bien en partie grâce à des découvertes, inventions et innovations, qu'elles soient plus ou moins soudaines ou étalées dans le temps, qu'elles soient le fait d'un chercheur ou d'une communauté, qu'elles aient un lien ou non avec une attente sociale,

15 Michel Blay, *L'existence au risque de l'innovation*, Paris, CNRS Éditions, 2014.

qu'elles soient disruptives ou procèdent d'une redécouverte... Ce triptyque est donc au fondement de la pratique scientifique, y compris en SHS, et à ce titre mérite d'être interrogé au miroir du discours des chercheurs sur eux-mêmes, selon la même méthode que dans les deux précédents ouvrages de la collection « Métier de chercheur·e » (vol. 1 sur la reconnaissance et vol. 2 sur l'écriture en SHS). L'analyse proposée dans cet ouvrage se veut donc résolument qualitative et non exhaustive, fondée sur seize témoignages et analyses de chercheurs en histoire, sociologie, géographie, archéologie, droit, philosophie, histoire des sciences, littérature, design, infocom, études cinématographiques et anthropologie. Ils ont été recueillis par écrit et/ou à l'oral, après une première version présentée lors des journées organisées à la MSHB à Rennes les 10 et 11 février 2022. Certains empruntent la forme de véritables entretiens ou témoignages. Deux proposent un point de vue analytique et synthétique qui se détache de la démarche réflexive. L'ensemble de ces contributions est organisé en six parties, articulées autour de certains points communs, en écho aux questionnements généraux évoqués ci-dessous.

Dans la première partie, intitulée « Les termes du débat à la loupe : analyses philosophique et en histoire des sciences », le premier article, de Pierre-Damien Huyghe, professeur émérite de philosophie à l'université Paris 1 et spécialiste de l'art et de la technique, présente une analyse de fond des concepts de découverte, invention et innovation et de leur évolution dans le temps. *In fine*, il enjoint à critiquer l'omniprésence de l'innovation dans le discours contemporain pour revenir à la véritable invention, celle qui stimule des ruptures utiles dans notre rapport au monde. Le second article, de Régis Briday, sociohistorien des sciences, explique combien une posture transdisciplinaire permet de prendre du recul sur les pratiques des chercheurs disciplinaires. Sur le fond, il examine la manière dont les processus de découvertes, inventions et innovations sont incarnés par différents acteurs – experts, entrepreneurs, scientifiques, ingénieurs et techniciens – autour des controverses sociotechniques, notamment dans le débat public. Il identifie surtout une tendance de transformation du métier de chercheur en sciences sociales du fait des injonctions à l'utilité sociale des recherches, plus qu'à l'innovation en tant que telle. La deuxième partie, intitulée « Découvrir, inventer, innover, les vertus du regard spéculaire », offre la parole à deux « grands témoins », Gérard Chouquer et Danièle Kergoat. Étant tous deux directeurs de recherche honoraires du CNRS et reconnus dans leurs domaines respectifs – histoire

et sociologie –, leur auto-analyse permet d'explorer le sujet à la hauteur d'une carrière accomplie. L'itinéraire de Gérard Chouquer démontre le caractère central de la créativité dans les découvertes et innovations qu'il a pu faire, parfois depuis des territoires disciplinaires inattendus, débouchant sur la définition d'une nouvelle discipline, l'archéogéographie, afin de renouveler l'étude les transformations des paysages historiques sur la base d'une remise en question des cadres disciplinaires existants et d'une ouverture à d'autres disciplines et à de nouvelles méthodes et interprétations. Danièle Kergoat, pionnière des études sur le genre en sociologie en France, souligne, quant à elle, son engagement dans la création conceptuelle, illustrée par l'invention des mots et notions de « consubstantialité » et de « coextensivité » afin d'appréhender l'entrelacement des rapports sociaux de sexe, de classe et de race. Malgré ces avancées, elle exprime une certaine frustration quant à la réception de ses conceptualisations dans le champ académique, pointant les défis persistants dans l'intégration d'une perspective de genre en sociologie du travail.

La troisième partie, intitulée « Croiser les disciplines et les méthodes pour (re)découvrir et (ré)inventer son objet de recherche », aborde le thème de l'ouvrage selon trois configurations.

- (i) Quand le sens du métier exercé semble aller de soi, que découvre-t-on encore quand on ne trouve rien ? C'est ce dont discute l'archéologue médiéviste de l'Inrap, Isabelle Catteddu. Son témoignage permet également de s'interroger sur la nature des inventions et innovations en archéologie, pas uniquement techniques mais également intellectuelles, par la contribution à la formulation de nouveaux récits historiques, en s'opposant parfois aux récits traditionnels des historiens. Cet entretien est également l'occasion d'interroger la part de l'individu et du collectif dans un métier qui repose fondamentalement sur l'action collective (on ne fouille jamais seul).
- (ii) Quand une transformation écologique et sociétale émerge et s'impose dans le débat public, comment cela fait-il évoluer les disciplines, même celles qui semblaient *a priori* les plus intangibles ? Isabelle Michallet, professeure en droit de l'environnement à l'université de Rennes, montre comment la créativité qui caractérise ce récent champ de recherche découle de l'intégration des avancées scientifiques réalisées dans toutes les disciplines de l'environnement, y compris les plus éloignées du droit, comme l'écologie. Par ailleurs, cette approche collective nécessite du temps et un changement de paradigme dans la

recherche juridique traditionnelle, qui privilégie souvent les travaux individuels.

- (iii) Quand un objet de recherche et un corpus de sources sont étudiés depuis près de deux siècles, comment espérer apporter du neuf ou découvrir encore quoi que ce soit ? Ce dilemme est classique pour un chercheur en science historique, illustré de manière exemplaire par Goulven Péron, en thèse d'histoire et de littérature médiévales à l'université Rennes 2. Cette problématique est encore plus vitale en tant que jeune chercheur aspirant à prendre sa place dans un espace de recherche. Ce faisant, Goulven Péron offre un regard nuancé et critique, en tous points original, sur les appels à l'interdisciplinarité comme voie d'innovation intellectuelle. S'inspirant de principes empruntés aux sciences dures et à la philosophie sceptique, il défend une approche plus parcimonieuse et constructiviste de l'analyse littéraire.

La quatrième partie, intitulée « Comment chercher dans un contexte changeant ? », permet d'aborder plus spécifiquement les conséquences d'évolutions sociétales importantes, qui obligent à faire évoluer les objets d'étude ou le positionnement du chercheur en sciences sociales. Trois exemples sont abordés : celui de l'impact de la révolution numérique sur la recherche en cinéma, par Éric Thouvenel, professeur en études cinématographiques à l'université Paris-Nanterre ; celui des crises environnementales abordées ici par le problème des marées vertes en Bretagne et le projet Parchemins où Alix Levain, socioanthropologue au CNRS, et ses collègues, ont expérimenté une approche novatrice, centrée sur la parole et l'écoute, favorisant l'émergence de nouvelles perspectives et la transformation des pratiques de recherche ; enfin, Dominique Boullier, professeur émérite de sociologie à Sciences Po Paris, partage ses réflexions sur les conséquences de l'émergence très récente des intelligences artificielles sur le devant de la scène pour les sciences sociales aujourd'hui et demain, et la nécessité pour celles-ci de prendre en main les finalités d'usage de ces technologies en société. Dans cette partie encore, la place du collectif et de l'interdisciplinarité au regard des trajectoires individuelles apparaît comme un enjeu majeur, au centre des découvertes, inventions et innovations.

La cinquième partie, intitulée « Créer du neuf, donner du sens et innover au service de la société », entend donner une place à part aux chercheurs plus directement en prise avec la société, dans trois domaines différents. Josépha Diringier, maîtresse de conférences

en droit social à l'université de Rennes, expose la genèse et les caractéristiques du projet collectif de réécriture du Code du travail en réaction aux politiques néolibérales de l'emploi, cherchant à proposer une alternative protectrice des droits sociaux fondamentaux. Patrick Poncet, docteur HDR en géographie, impliqué aussi bien dans la vie académique que dans le monde entrepreneurial, expose en quoi l'« intelligence spatiale », concept qu'il propose pour désigner une manière nouvelle d'envisager et de pratiquer la géographie, constitue une approche technologique de la géographie qui entend combler le fossé entre la science géographique et les actions concrètes impliquant des espaces et des spatialités sociales. Enfin, Stéphanie Hémon, doctorante en infocom et design aux universités de Cergy-Pontoise et Rennes 2, explore le lien entre le design et les territoires en transition pour contribuer à penser aujourd'hui les territoires de demain. Travaillant parallèlement en tant que designer indépendante, elle souligne les défis et les opportunités de « double casquette » en tant que chercheuse et entrepreneuse.

Enfin, la sixième et dernière partie de l'ouvrage ouvre sur « le point de vue des institutions, juges et parties », lesquelles orientent les politiques de la recherche tout en souhaitant identifier et encourager les recherches jugées innovantes, inventives et donc propices à des découvertes. Deux entretiens ont été menés auprès de deux institutions majeures, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Pour le ministère, Caroline Censier-Calmus, cheffe de projet au service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche, présente le dispositif des « Disciplines rares » mis en place par le MESR sur le modèle allemand pour identifier et soutenir des domaines de recherche et d'enseignement académiques peu représentés mais innovants, dans toutes les disciplines scientifiques. (On notera que le MESR a récemment perdu son « I » final, pour « innovation », le gouvernement ayant finalement estimé que l'innovation ne relevait pas uniquement du monde de la recherche !) Pour le CNRS, Martina Knoop (directrice de la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires [MITI] au CNRS), Stéphanie Vermeersch (directrice adjointe à CNRS Sciences humaines & sociales, chargée de l'interdisciplinarité) et Maria-Teresa Maiullari-Pontois (responsable du pôle Innovation, valorisation et partenariats industriels à CNRS Sciences humaines & sociales) soulignent le rôle de cet établissement dans la promotion de l'innovation et de l'interdisciplinarité, notamment dans le domaine des sciences humaines et sociales. Elles

mettent en avant les initiatives du CNRS telles que la MITI et le pôle Innovation, valorisation et partenariats industriels, qui soutiennent des projets exploratoires et interdisciplinaires. Ces deux points de vue montrent bien toute l'importance actuelle de l'interdisciplinarité dans l'innovation scientifique et la nécessité de faire une place particulière aux SHS dans le champ du financement de la recherche et de l'innovation.

Venant clôturer l'ouvrage, Christian Le Bart, professeur de science politique à Sciences Po Rennes, propose une réflexion libre sur l'innovation, allant de la découverte de nouveaux objets à l'innovation méthodologique et aux changements de paradigmes, mais aussi sur les injonctions à l'innovation. Cette pression croissante à l'innovation est-elle simplement une rhétorique émanant des financeurs de la recherche ou transforme-t-elle l'exercice des métiers de la recherche? Les défis liés à l'innovation en SHS s'avèrent nombreux, notamment la difficulté à définir et à reconnaître l'innovation, à composer avec les pressions institutionnelles et à distinguer l'innovation scientifique de l'innovation sociétale. C'est à ces défis, parmi d'autres, que l'ensemble des chercheurs sont et seront confrontés dans leur métier, au quotidien. Espérons que le miroir tendu par les quelques chercheurs qui ont accepté ici de se plier à l'exercice du « divan » leur soit utile !